



COMITÉ MONÉTAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL

Quarante-huitième réunion 13–14 octobre 2023

Déclaration n° 48-10

Déclaration de M. Osman Ali Djibouti

au nom de

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine,
Comores, République du Congo, République Démocratique du Congo,
Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissao,
Guinée équatoriale, République de Madagascar, Mali, Maurice,
Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal,
Tchad, et Togo

Communiqué du CMFI de M. Ahmed OSMAN ALI
Gouverneur de la Banque Centrale de Djibouti
14 octobre 2023

Nous exprimons nos condoléances les plus sincères aux peuples du Maroc et de la Libye pour les pertes en vies humaines et les souffrances causées par les récentes catastrophes naturelles. Nous sommes particulièrement reconnaissants au Royaume du Maroc d'avoir accueilli les assemblées annuelles du FMI et du Groupe de la Banque mondiale, malgré le contexte difficile.

PERPECTIVES ECONOMIQUES MONDIALES ET PRIORITES STRATEGIQUES

Au lendemain de la pandémie du COVID-19 et une guerre qui se poursuit en Ukraine, la reprise économique mondiale reste lente et hétérogène. Si la croissance mondiale a fait preuve de résilience en 2023, l'activité économique mondiale n'a pas encore retrouvé ses niveaux d'avant la pandémie, en particulier pour les économies émergentes et en développement. Bien que les risques soient plus modérés qu'au printemps dernier, ils restent tout de même élevés, reflétant aussi des divergences croissantes entre les régions et les pays. Malgré une baisse appréciée, l'inflation sous-jacente a été plus persistante qu'initialement prévu. Dans un contexte global de resserrement du crédit, les risques pour la stabilité financière demeurent importants, et les vulnérabilités s'accroissent dans de nombreux secteurs, notamment le secteur de l'immobilier commercial et les institutions financières non bancaires. Nous nous félicitons de la faible probabilité d'un atterrissage brutal. Néanmoins des défis importants subsistent au vu des tensions géopolitiques élevées, des conditions de financement restrictives et du niveau des échanges commerciaux historiquement bas. Les questions de sécurité et d'émigration restent des défis majeurs dans plusieurs régions, notamment au Sahel et dans la Corne de l'Afrique.

Nous sommes particulièrement inquiets de l'assombrissement des perspectives de convergence des revenus dans un environnement mondial incertain. Les perspectives à moyen terme pour l'atteinte de niveaux de vie plus élevés se sont affaiblies. Nous constatons en particulier que par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie, la perte de croissance réelle est beaucoup plus prononcée pour les pays à faible revenu, qui ont aussi des marges budgétaires limitées et des systèmes de protection sociale plus faibles.

Pour l'Afrique subsaharienne, bien que la croissance devrait se rétablir à 4,0 % en 2024, le pénurie des financements se poursuit pour de nombreux pays, les coûts d'emprunt demeurent élevés et l'aide extérieure diminue. En outre, cette croissance projetée reste inférieure à la moyenne historique de 4,8 % en raison de plusieurs facteurs, notamment l'aggravation des chocs climatiques, le ralentissement économique mondial et les défis liés aux niveaux de production nationale. Cette dynamique, observée aussi dans de nombreux pays à faible revenu au-delà de l'Afrique subsaharienne, se traduira, si elle se maintient, par un ralentissement de la croissance des revenus par habitant et rendra d'autant plus difficile l'atteinte des objectifs de développement durable. Les marchés des produits de base et les échanges mondiaux, confrontés à des risques croissants de fragmentation en raison des tensions géopolitiques et conflits multiples, constituent aussi des défis additionnels pour la région. Cette fragmentation a de graves

répercussions sur les secteurs agricole et minier, en particulier pour les pays à faible revenu, pesant ainsi d'avantage sur l'insécurité alimentaire et les perspectives de développement.

Dans ce contexte, il est crucial que les priorités stratégiques soient soigneusement calibrées et rigoureusement mises en œuvre. Afin de préserver la stabilité macroéconomique et financière, tout en favorisant une reprise équilibrée dans les différentes régions du monde, la mise en œuvre de politiques économiques audacieuses et exhaustives est nécessaire, tant au niveau mondial qu'au niveau national. Les politiques économiques devront être équilibrées afin de pouvoir relever les défis identifiés, tout en garantissant la stabilité financière et la protection des groupes les plus vulnérables. Compte tenu des risques potentiels pour l'économie, il est essentiel que les banques centrales mettent au cœur de leur action, le retour de l'inflation vers les niveaux ciblés et le maintien d'un ancrage ferme des anticipations d'inflation, à travers des politiques monétaires efficaces et appropriées et des stratégies de communication claires.

Des efforts de consolidation budgétaire devront soutenir les politiques monétaires et éviter que les banques centrales n'assument seules la mission de lutte contre l'inflation, ce qui pourrait nuire à la croissance et à la viabilité des finances publiques et de la dette. La viabilité des finances publiques et de la dette dépend fortement pour les pays émergents de l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales. Toutefois, les risques de retombées négatives du resserrement des politiques monétaires dans les économies avancées, sont inquiétants pour les pays émergents. Ces risques incluent les effets négatifs de taux d'intérêts qui resteraient élevés pendant une période prolongée (*higher-for-longer*) sur les coûts d'emprunt, mais aussi sur les soldes extérieurs et la viabilité budgétaire, déjà mise à l'épreuve par les mesures de lutte contre la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. Tout en convenant de la nécessité d'un meilleur ciblage des subventions alimentaires et énergétiques, un retrait prudent et progressif de ces mesures de soutien dans les pays à faible revenu serait préconisé, particulièrement à la lumière des revendications sociales et des troubles potentiels.

Les perspectives de croissance plus faible, associées au niveau d'inflation, requièrent des politiques structurelles pour stimuler l'offre. Dans ce cadre, il est nécessaire de relever les défis à moyen et long terme, notamment ceux posés par le changement climatique, la numérisation, les problèmes de sécurité macro-critiques et la fragmentation géoéconomique. Les économies émergentes et en développement sont confrontées à d'importants risques liés au climat, qui nécessitent des financements considérables. Disponibiliser des financements fiables et opportuns sera primordial pour soutenir les réformes structurelles nécessaires et créer un environnement propice à l'obtention davantage de financements climatiques et autres, notamment par le secteur privé, en vue d'accroître les dépenses d'investissement indispensables. Cependant, sécuriser des financements pour l'action climatique, qu'ils soient publics ou privés, reste difficile. En particulier, le non-respect des engagements financiers officiels au cours des deux dernières décennies, malgré l'urgence de l'agenda climatique, a rendu la recherche de financement climatique évasive. Nous appelons ainsi à la concrétisation des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris.

Plus que jamais, la solidarité et l'action collective sont nécessaires pour relever nos défis communs. Le changement climatique menace la survie même de notre planète, et singulièrement les pays à faibles revenus, les petits États en développement et les petits États insulaires. Nous appelons à une meilleure coopération entre les partenaires bilatéraux et multilatéraux afin de

fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre de stratégies efficaces d'atténuation, d'adaptation et de transfert de technologie dans les pays les plus touchés. Nous appelons aussi à la résolution des tensions géopolitiques par la voie diplomatique afin d'éviter une fragmentation plus profonde, qui aggraverait l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans les pays à faible revenu, et serait préjudiciable à toutes les économies. Le soutien aux pays à faible revenu pour renforcer leurs capacités de production, de stockage et de transport des produits agricoles est également fondamental pour améliorer la sécurité alimentaire à long terme.

LE PROGRAMME D'ACTION MONDIAL

Nous soutenons le programme d'action mondial de la Directrice générale et souscrivons globalement à ses priorités. Nous apprécions l'appel à une meilleure coopération internationale en vue de « bâtir une prospérité partagée et une résilience collective ». Plus que jamais, relever les défis auxquels nous sommes confrontés nécessite une action collective forte.

La surveillance exercée par le FMI sur les politiques des pays membres devrait continuer d'être renforcée face à des défis en rapide évolution afin de contribuer à son mandat consistant à préserver la stabilité et stimuler la croissance. La surveillance bilatérale devrait prêter attention à la question du ralentissement de la croissance du revenu par habitant dans les pays à faible revenu. Pour se faire, elle devrait aborder tous les facteurs contributifs à ce ralentissement, notamment le changement climatique, l'insécurité alimentaire, le manque de diversification économique, les conséquences de la fragmentation géoéconomique, la faiblesse des infrastructures numériques et énergétiques et les problèmes liés à la sécurité et aux migrations. Les questions de migration et de l'insécurité apparaissent comme cruciales sur le plan macroéconomique, et leurs impacts sur les politiques ne peut être ignorés. Leurs retombées doivent être analysées de manière approfondie et les implications sur les finances publiques et les soldes extérieurs doivent être traitées, le cas échéant, avec un soutien financier.

Le FMI devrait se concentrer sur la fourniture de conseils aux pays membres en vue de reconstituer les marges de manœuvre budgétaires, tout en protégeant les populations les plus vulnérables dans un contexte de coût de la vie élevé. Le retrait des mesures de soutien devrait être adapté aux circonstances spécifiques de chaque pays tout en préservant autant que possible le « *signal-prix* ». Cette approche contribuerait à accroître la marge de manœuvre politique afin de relever des défis plus structurels dans la durée et dans des conditions sociopolitiques plus stables. Le FMI joue également un rôle clé en aidant les pays membres à faible revenu à renforcer la mobilisation des ressources intérieures et nous saluons l'initiative conjointe prise avec la Banque mondiale et d'autres partenaires dans ce domaine.

Une réponse internationale coordonnée est essentielle pour faire face aux chocs liés notamment au changement climatique, à la volatilité des prix des produits alimentaires et des matières premières et à la numérisation. Malgré la baisse progressive de l'inflation, les prix des denrées alimentaires et des engrais restent élevés. En outre, l'insécurité alimentaire augmente rapidement, tout comme la proportion de personnes vivant dans une extrême pauvreté. Dans ce contexte, nous considérons qu'une prolongation du guichet du FMI contre les choc alimentaires serait souhaitable au-delà de la date d'expiration récemment approuvée de fin mars 2024. Par

ailleurs, il demeure crucial de s'attaquer aux conséquences dévastatrices du changement climatique. Une coopération renforcée entre les partenaires bilatéraux et multilatéraux est nécessaire à la résilience climatique, car des ressources importantes sont requises pour mettre en œuvre des stratégies efficaces d'atténuation et d'adaptation et atteindre les objectifs climatiques mondiaux. Nous apprécions également le travail analytique et le soutien technique du FMI concernant la monnaie digitale des banques centrales.

Nous appelons à une coordination multilatérale efficace pour réaliser des progrès significatifs dans le règlement des problèmes de la dette. L'augmentation du service de la dette a contribué à placer plus de la moitié des pays à faible revenu à un niveau de risque élevé de surendettement ou dans une situation de surendettement, ce qui souligne la nécessité de progrès rapides et décisifs dans les initiatives de résolution de la dette. Les mécanismes mondiaux de restructuration de la dette tels que le Cadre commun du G20 et la Table ronde mondiale sur la dette souveraine sont essentiels. Le FMI devrait continuer à jouer un rôle central dans ces initiatives en facilitant les processus complexes de restructuration de la dette, y compris une coordination et une participation appropriées entre les créanciers publics traditionnels et nouveaux, et les créanciers privés.

Renforcer la résilience collective suppose que le FMI, en tant qu'institution au centre du filet de sécurité financière mondiale, puisse maintenir sa capacité de réponse aux besoins croissants de balance des paiements de ses membres. Nous apprécions l'accent mis par le Programme d'action mondial sur le soutien aux pays émergents et les pays en voie de développement les plus pauvres et les plus vulnérables. À cet égard, l'achèvement dans les délais de la 16^{ème} revue générale des quotes-parts d'ici le 15 décembre 2023, avec un large consensus sur une augmentation significative des quotes-parts, est essentiel pour accroître les ressources permanentes du FMI et renforcer l'efficacité de l'institution. Nous soulignons également la nécessité de protéger, au minimum, les quotes-parts de tous les membres éligibles au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (Fonds fiduciaire RPC) et aux petits États en développement et de maintenir leur voix et leur représentation au sein de l'institution. Dans cette perspective, nous saluons l'appel en faveur de la création de la 25^{ème} Chaise au Conseil d'Administration du FMI au profit de l'Afrique subsaharienne.

Nous saluons la priorité accordée par la Directrice générale à la mobilisation de ressources afin de réduire les déficits de financement du Fonds fiduciaire RPC et augmenter la capacité de prêt du Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité. Nous soutenons son appel à combler le déficit restant du compte de subvention du Fonds fiduciaire RPC. Nous espérons une révision rapide des limites d'accès du Fonds fiduciaire RPC dans le cadre d'une revue intermédiaire une fois que des progrès substantiels auront été réalisés en matière de mobilisation de fonds. L'alignement des limites d'accès du Fonds fiduciaire RPC sur celles du Compte des ressources générales constituerait également une amélioration importante des instruments du FMI et préserverait l'équité entre les membres. L'urgence de déployer des stratégies climatiques nécessite l'augmentation des ressources du Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité et le renforcement du rôle catalyseur de sa Facilité. De même, nous soutenons le processus de réacheminement d'une petite portion des DTS issus des allocations générales de 2021 aux banques multilatérales de développement.

L'attention portée au développement des capacités par le Programme d'action mondial est très appréciée. Nous sommes entièrement d'accord sur le fait que cette activité essentielle du FMI contribue à renforcer les institutions économiques et renforcer la résilience.